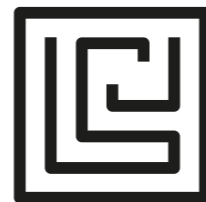
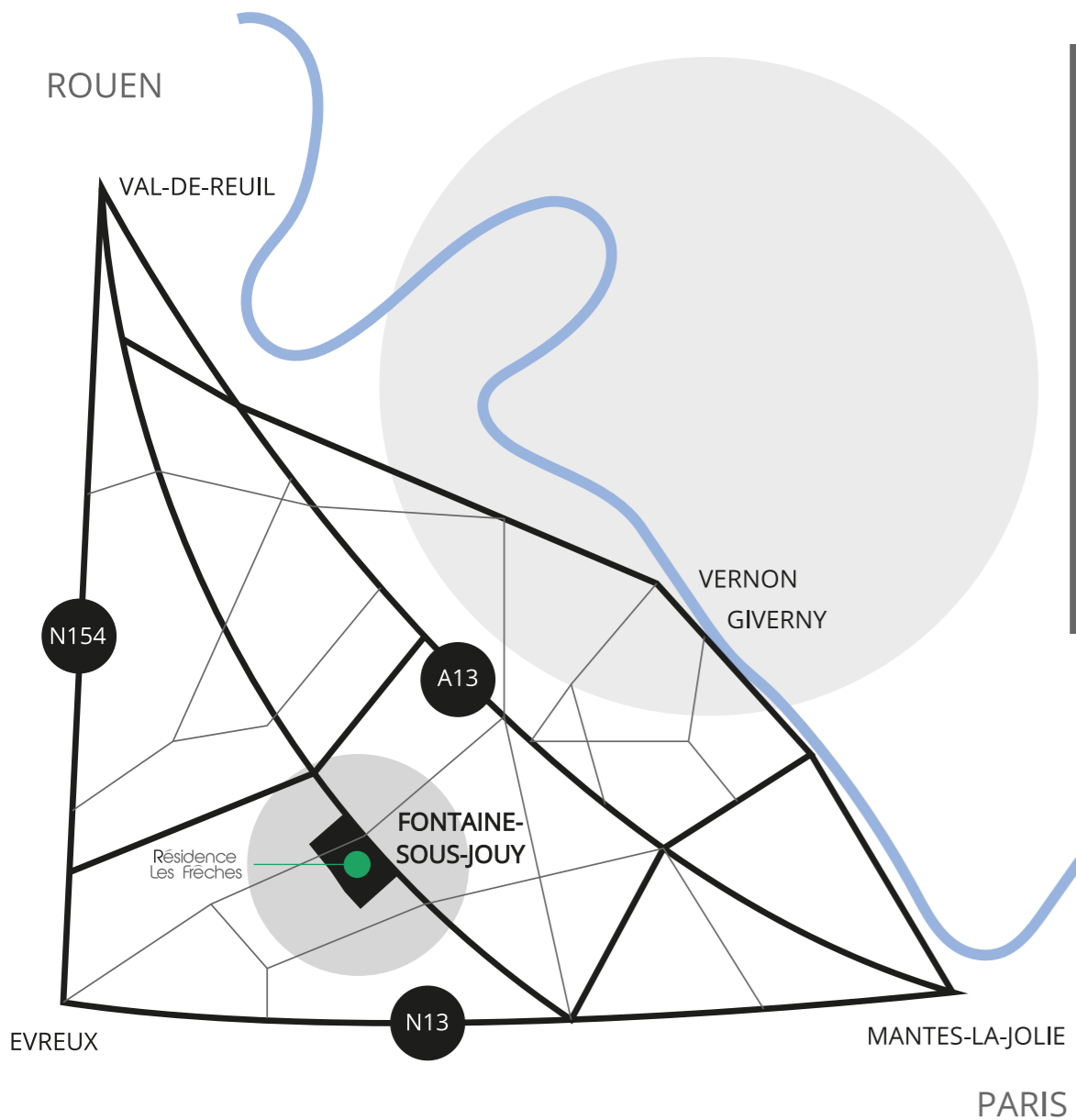


Résidence Les Frêches



LE CHÊNE JAUNET
AMÉNAGEUR FONCIER

« CRÉATEUR ET AMÉNAGEUR DE LIEUX DE VIE »

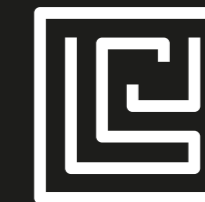
Depuis 1999 en Normandie, Le Chêne Jaunet (LCJ) est un acteur reconnu de l'aménagement foncier qui intervient dans la conception d'opérations permettant d'offrir à ses clients des terrains viabilisés, prêts à construire, destinés à la construction de logements.

En mobilisant une équipe de professionnels pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, juristes, géomètres experts, bureaux d'études techniques, paysagistes), LCJ réalise des projets d'aménagements fonciers qui répondent aux exigences à la fois environnementales et de développement durable mais aussi de lieux de vie agréables et uniques.

Toujours attentif aux souhaits de ses interlocuteurs, LCJ se distingue par sa proximité, sa souplesse d'intervention et son indépendance.

02 35 23 26 56
www.lechenejaunet.fr
contact@lechenejaunet.fr

42, rue du Général De Gaulle
27340 PONT-DE-L'ARCHE



LE CHÊNE JAUNET
AMÉNAGEUR FONCIER

RÉSIDENCE HAUT DE GAMME

Résidence Les Frêches

RUE DES FRÊCHES

FONTAINE SOUS JOUY

02 35 23 26 56
www.lechenejaunet.fr
contact@lechenejaunet.fr





FONTAINE SOUS JOUY EN QUELQUES MOTS

FONTAINE SOUS JOUY est située au cœur de la vallée de l'Eure, entre VERNON et EVREUX, à 8 km de l'autoroute A13, à 25 km de la maison et des jardins de Claude Monet, à 1h de Paris, 45mn de Rouen et 1h des plages normandes.

Cette commune authentique qui bénéficie d'un dynamisme culturel et associatif fort, fait partie de l'agglomération Seine Normandie (SNA).

« Le village est au cœur de la Vallée d'Eure dans son écrin de fleurs, d'eau et de verdure. »

À PROXIMITÉ ÉQUIPEMENTS ET SERVICES :

- ÉCOLES MATERNELLE & PRIMAIRE
- COLLÈGE PACY-SUR-EURE VERNON OU EVREUX
- TRANSPORTS SCOLAIRES
- GARDERIE CRÈCHE
- CENTRE DE LOISIRS, BIBLIOTHÈQUE
- ASSOCIATIONS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE QUALITÉ
- ENSEMBLE DES INFRASTRUCTURES EVREUX PORTES DE NORMANDIE
- COMMERCE DE PROXIMITÉ
- BOULANGERIE
- ÉPICERIE
- RESTAURANT
- BAR-TABAC

Résidence Les Frêches



9 TERRAINS À BÂTIR

LIBRES DE CONSTRUCTEUR

GRANDES PARCELLES
VIABILISÉES

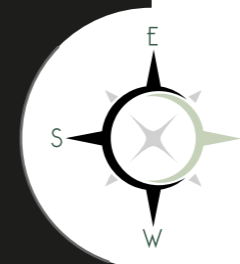
RÈGLES D'URBANISME

- Hauteur limitée à R+C sans excéder 8 mètres au faîtage. (Hors cheminées)
- Les pentes de toiture seront supérieures à 35° hormis les annexes qui pourront être de 15°.
- Les toitures terrasses peuvent être admises dans le cadre d'une architecture contemporaine de qualité.

ZONE GÉOGRAPHIQUE C

PRESTATIONS DE L'AMÉNAGEUR

- ⚡ Électricité
- 💧 Eau potable
- 📶 Bornages et surfaces garanties
- 📞 Télécom
- 🚒 Borne incendie
- 🌐 Pré-équipé en fibre
- 🌿 Aménagement végétal paysagé haut de gamme
- 🌊 Étude de sol géotechnique et gestion des eaux pluviales



FRAIS ANNEXES

- Taxe d'aménagement communale : 3%
- Taxe d'aménagement départementale : 25%
- Frais de dépôt de pièces : 300 €
- Provision dégradations éventuelles : 1000 €
- Association Syndicale : 500 €
- Frais de Notaire et droits de mutation : 8% environ
- Frais de réservation : 150 €

À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR

- Assainissement individuel des eaux usées
- Assainissement individuel des eaux pluviales de toitures.
- Entrée charretière



* LCJ accompagne l'émergence de projets durables de construction, en promouvant la sobriété foncière, la qualité des logements et du cadre de vie.

Pour cela, nos équipes privilégient les fonciers déjà artificialisés afin de limiter l'empreinte en matière de consommation d'espace : recyclage urbain.

Notre modèle d'aménagement est respectueux de l'environnement, sobre en ressources et offre des services et des espaces publics de proximité aux habitants.

LCJ est résolument tourné vers une économie bas carbone avec la prise en compte des apports d'énergie solaire, des espaces partagés et de l'accès à l'énergie propre. La gestion des eaux de pluies se fait par hydraulique douce.